MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

DAE
Direction des Achats de l'État

# Formation Entreprises - DUME dans PLACE

# Lot 1.2

## mis en production le 20 juillet 2018

# Sommaire

Contexte

Formation

Direction des Achats de l'État

# Contexte

- Le Document Unique de Marché Européen est un document de candidature aux marchés publics proposé suite à une initiative de la Commission Européenne visant à réduire les lourdeurs administratives. Le DUME remplace les documents de candidature de type DC1, DC2, MPS… et peut être réutilisé pour candidater à d'autres procédures (sous certaines conditions)
- Il permet aux entreprises de :
  - déclarer sur l'honneur qu'elles peuvent candidater à un marché public
  - d'indiquer qu'elles n'entrent pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner
  - d'indiquer qu'elles remplissent les critères de sélection des candidatures choisis par l'acheteur
- La particularité du DUME est qu'il peut être préparé par l'acheteur
- A partir du 1er avril 2018, les acheteurs ont l'obligation d'accepter un DUME électronique si l'entreprise en fait l'utilisation

# Le Service DUME

- La DAJ, maître d'ouvrage du projet, a confié à l'AIFE la mise en œuvre d'un service permettant aux acheteurs et aux opérateurs économiques de se conformer à la nouvelle obligation de recevoir un DUME électronique.
- Ainsi, le Service DUME (https://dume.chorus-pro.gouv.fr/) a été mis à disposition le 3 avril 2018, et permet aux acheteurs et aux opérateurs économiques de concevoir, visionner ou télécharger un DUME
- Ses services peuvent également être exposés pour être intégrés directement dans les places de marché ➔ C'est le choix qui a été retenu pour PLACE :
  - Mise en œuvre du DUME dans PLACE Lot 1 : 19 avril 2018
    - A destination d'acheteurs pilotes au sein des ministères des armées, de l'éduction nationale et de l'UGAP
  - Mise en œuvre du DUME dans PLACE Lot 1.1 : 6 juin 2018
    - Ouverture à l'ensemble des acheteurs de PLACE
  - Mise en œuvre du DUME dans PLACE Lot 1.2 : 20 juillet 2018
    - Evolutions et corrections d'anomalies
  - Mise en œuvre du DUME dans PLACE Lot 2 prévue le 27 septembre 2018
    - Fonctionnalités complémentaires

# Le DUME dans PLACE

- La mise en œuvre du DUME dans PLACE – Lot 1.1 concerne les fonctionnalités suivantes :
  - Acheteurs : Création et publication et modification d'un DUME Acheteur
  - Entreprises : Affichage du DUME Acheteur sur la page de dépôt
  - Entreprises : Répondre à un DUME Acheteur avec un DUME Entreprise
  - Acheteurs : Récupérer les DUME Entreprise lors de l'ouverture des plis

- Le recours au DUME ne nécessite pas de pré-requis technique supplémentaire sur la plateforme

- Il bénéficie des circuits d'assistance habituels de la plateforme

# Sommaire

Contexte

Formation

Une entreprise souhaite répondre à la consultation. Elle doit télécharger le DCE sur PLACE.
L'interface entreprises se distingue de l'interface administration : les entreprises ont accès à une multitude de fonctionnalités sans se connecter.

Elle peut se connecter en cliquant sur le bouton

Direction des Achats de l'État

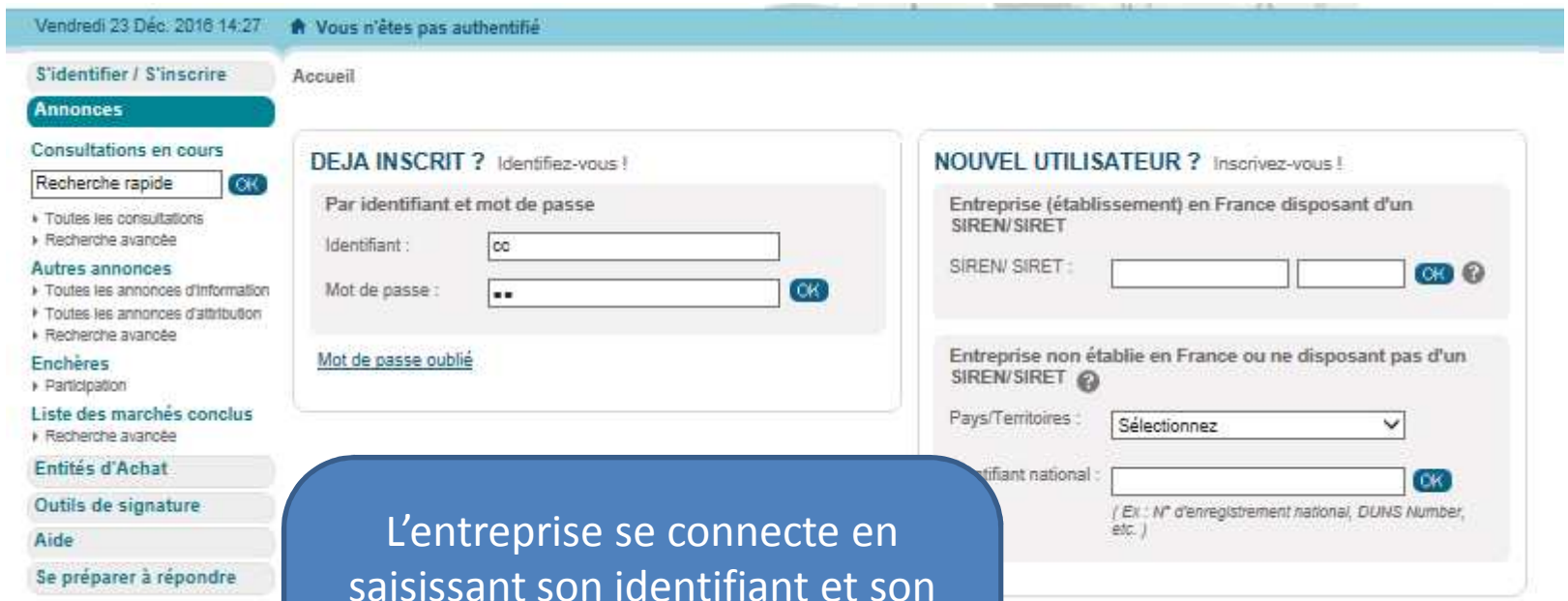


L'entreprise se connecte en saisissant son identifiant et son mot de passe.

Elle peut également se créer un compte sur PLACE.

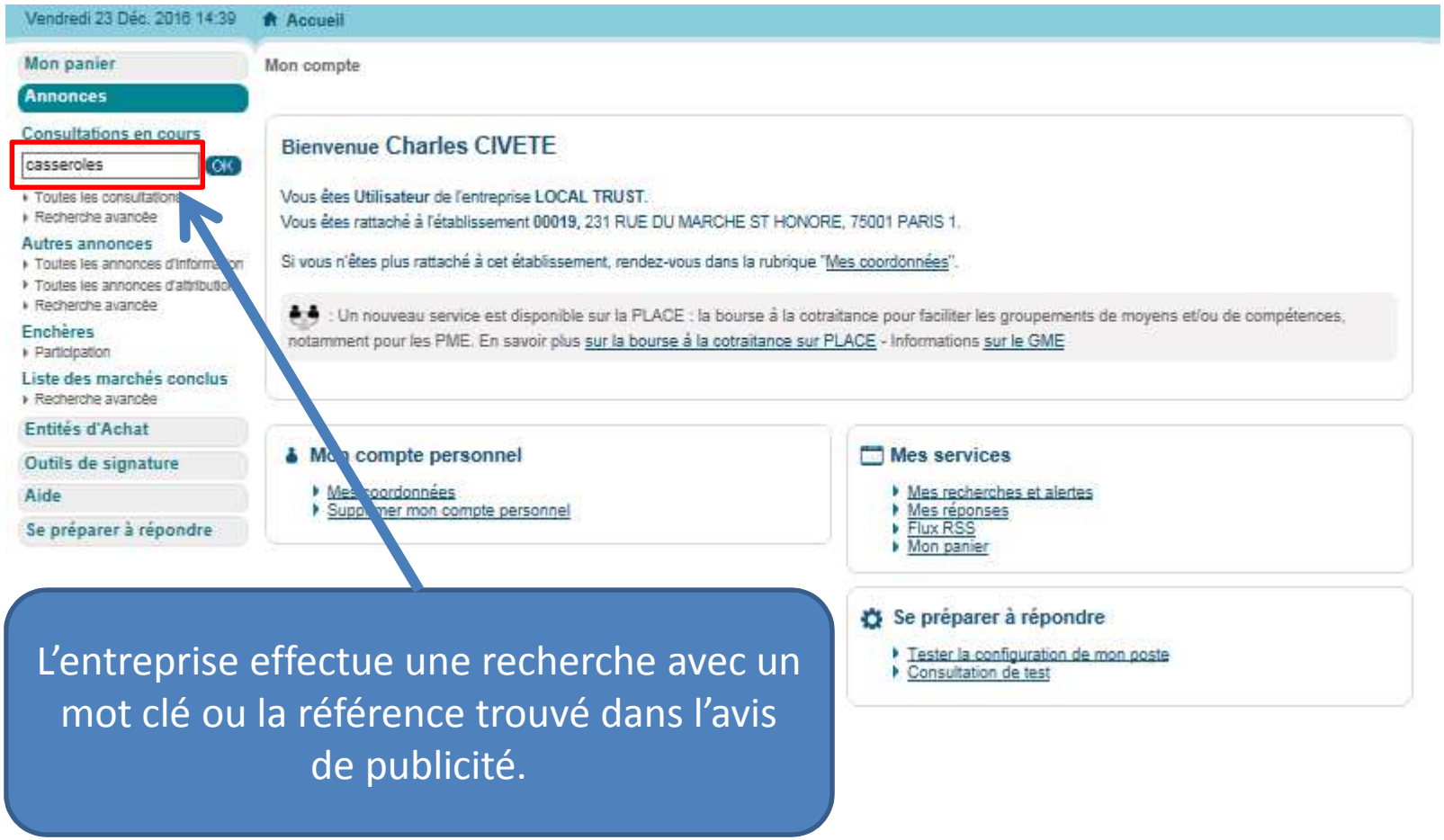


L'entreprise effectue une recherche avec un mot clé ou la référence trouvé dans l'avis de publicité.

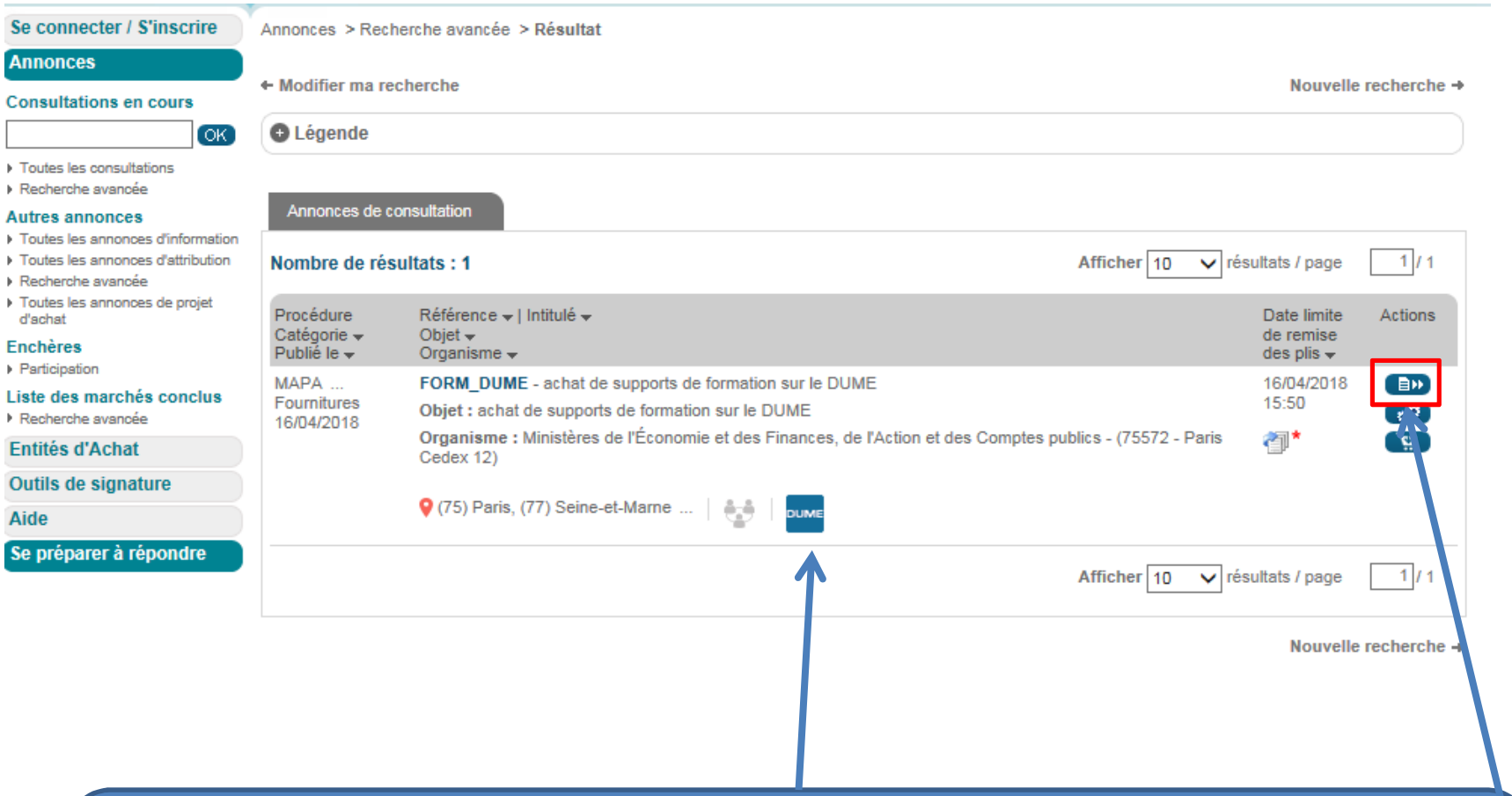


L'entreprise a trouvé la consultation souhaitée.
Le logo « DUME » DUME apparaît quand un DUME acheteur est proposé.

Afin de télécharger le DCE ou de répondre à la consultation, elle clique sur le symbole « Accéder à la consultation », premier bouton de la colonne « Actions ».

Direction des Achats de l'État

Depuis la page de la consultation, l'entreprise clique sur l'onglet « Dépôt » pour candidater et déposer son offre.

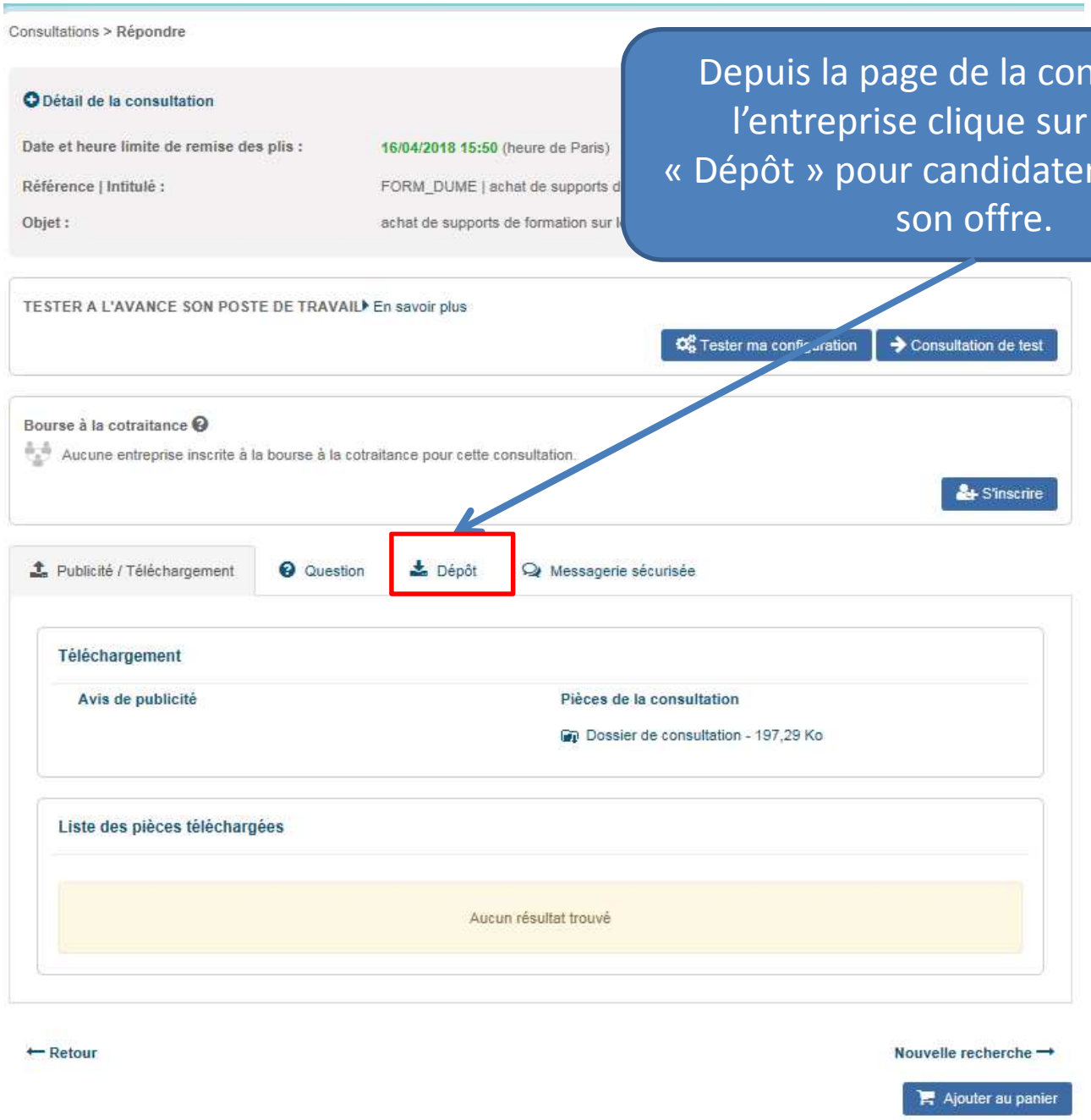

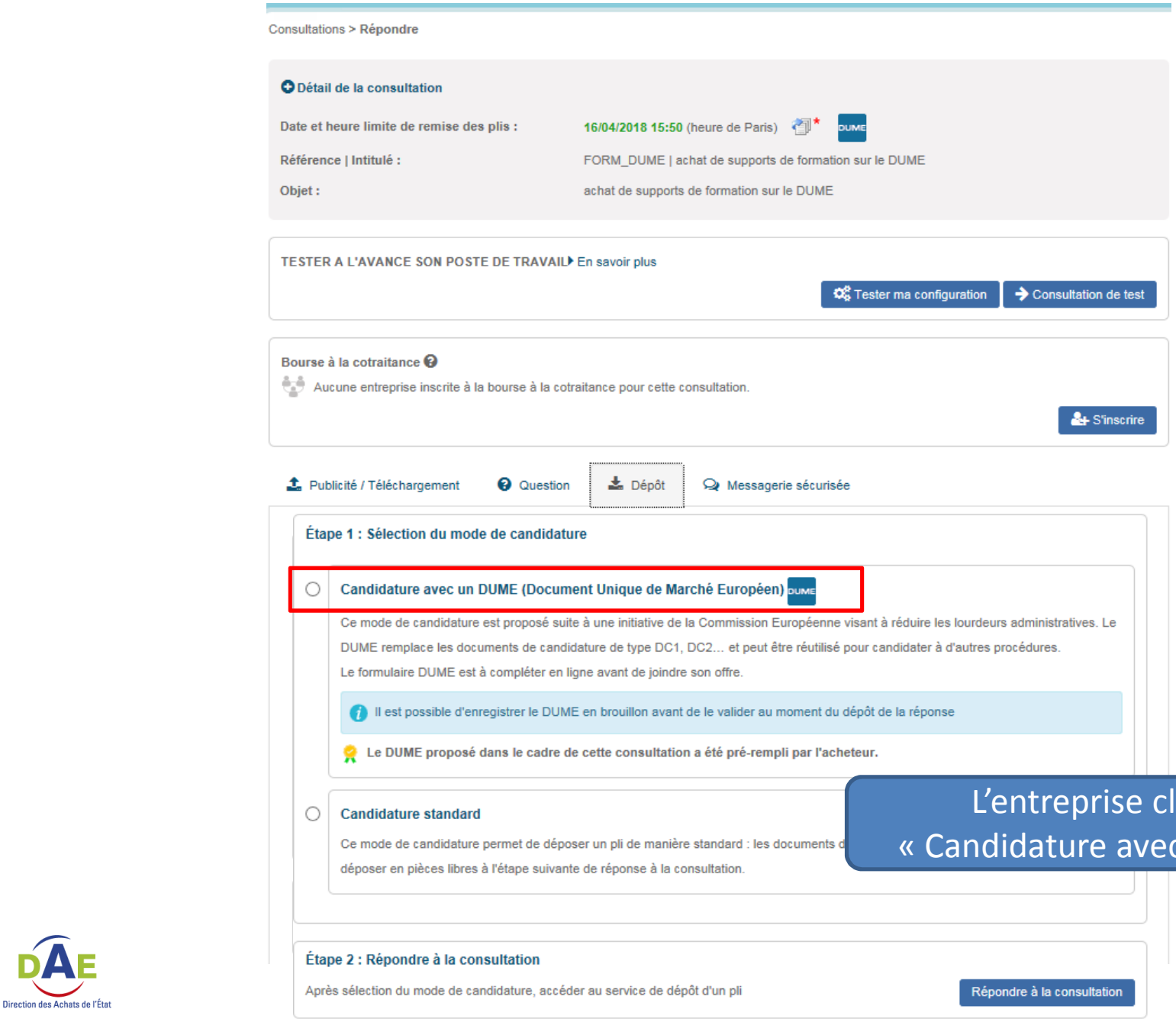


L'entreprise clique sur « Candidature avec un DUME ».

Pour accéder au DUME préparé par l'acheteur, l'entreprise clique sur « Renseigner mon DUME en ligne » puis sur « Compléter avec un DUME ».

A noter : Cette option est proposée aux entreprises disposant d'un N° SIRET ou d'un N° de TVA intracommunautaire

Si l'entreprise a complété son DUME sur le site du service national DUME, elle peut le joindre en pièce libre dans sa réponse

(par exemple : Cotraitants ou sous-traitants)

Référence du DUME acheteur publié
(Peut être utilisée sur le site du service national DUME)

Le DUME préparé par l'acheteur s'affiche. Il est composé de 4 onglets.
L'entreprise doit compléter chacun de ces onglets

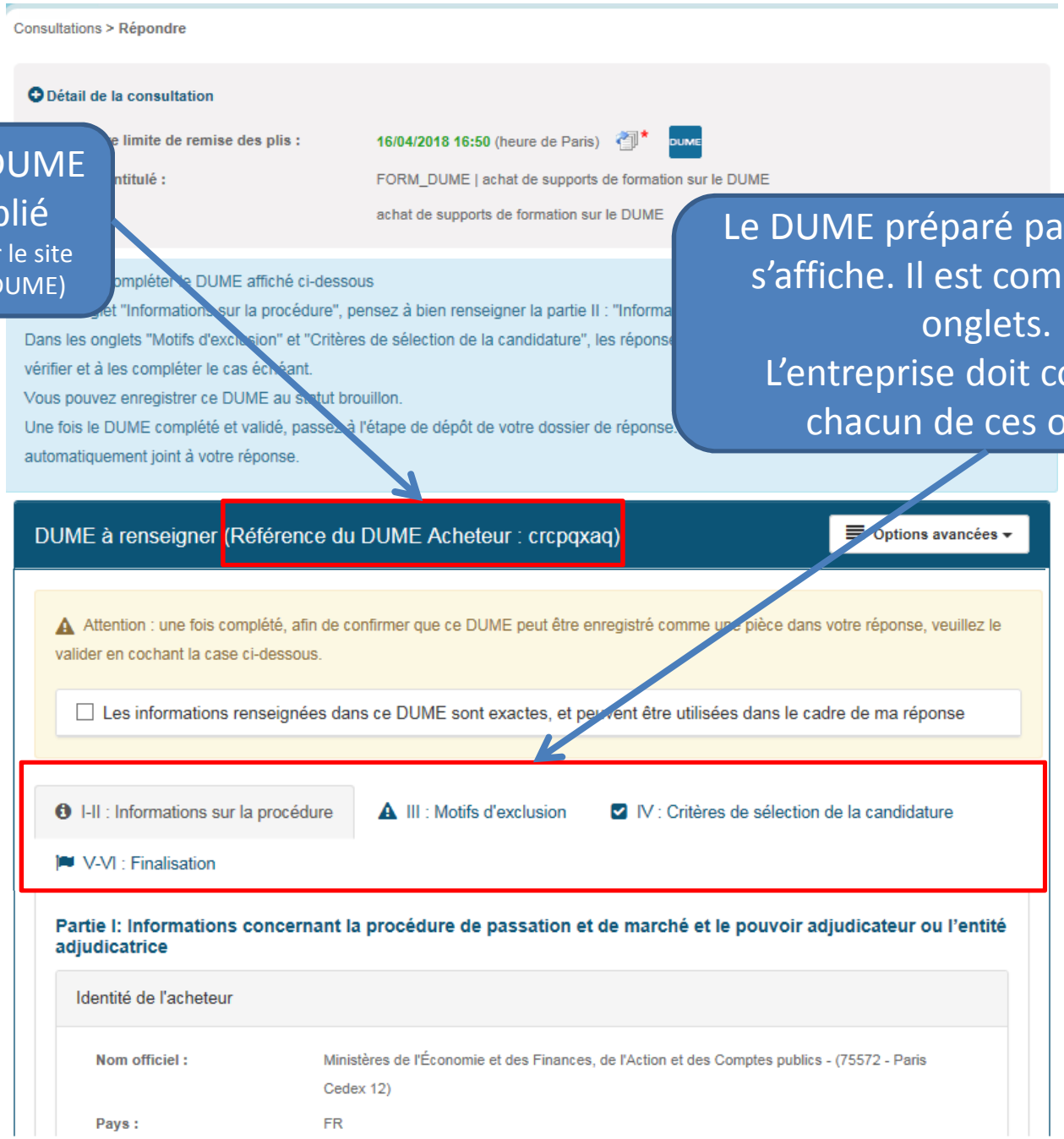

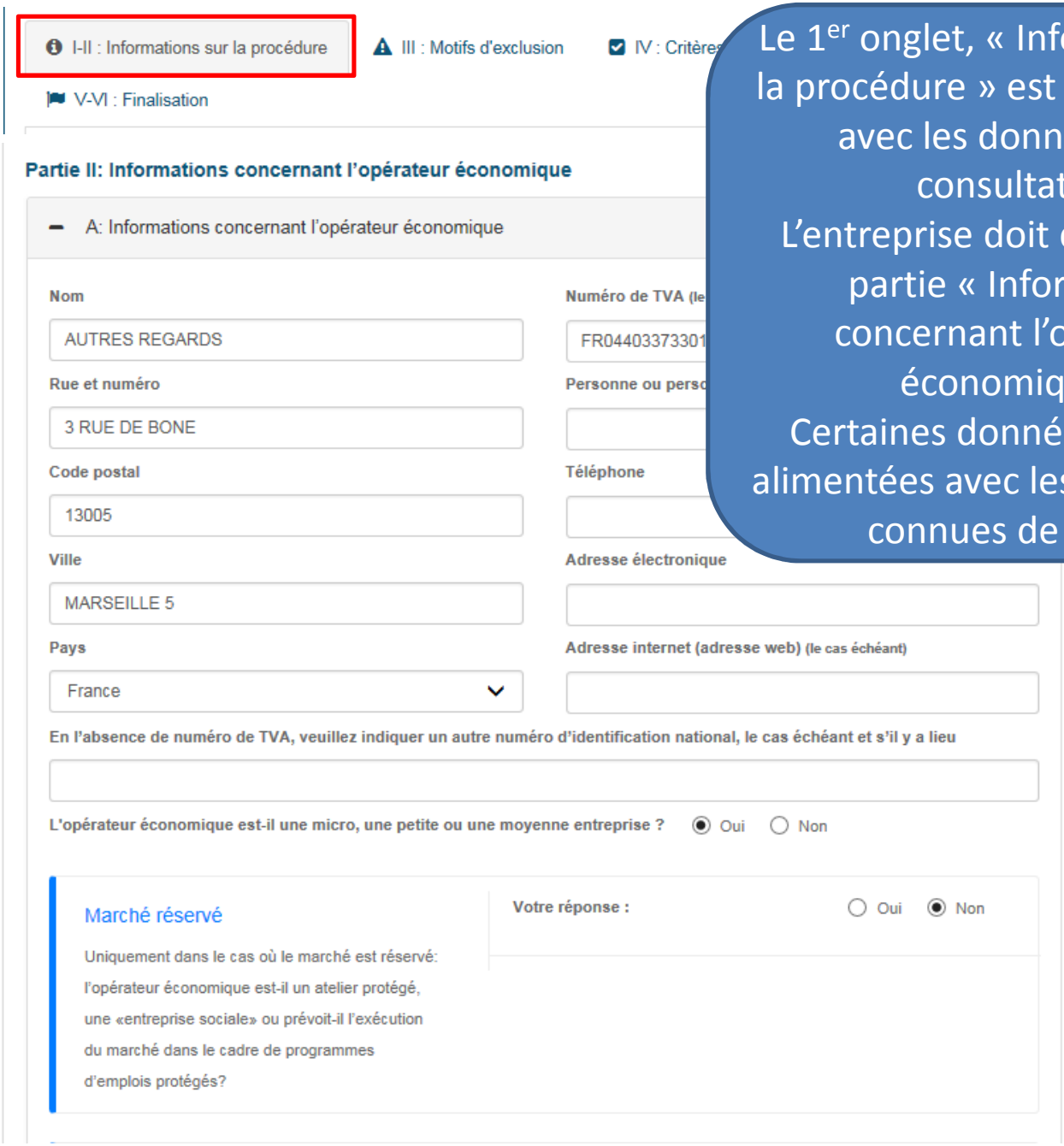


Le 1er onglet, « Informations sur la procédure » est déjà alimenté avec les données de la consultation.
L'entreprise doit compléter la partie « Informations concernant l'opérateur économique ».
Certaines données sont pré-alimentées avec les informations connues de PLACE

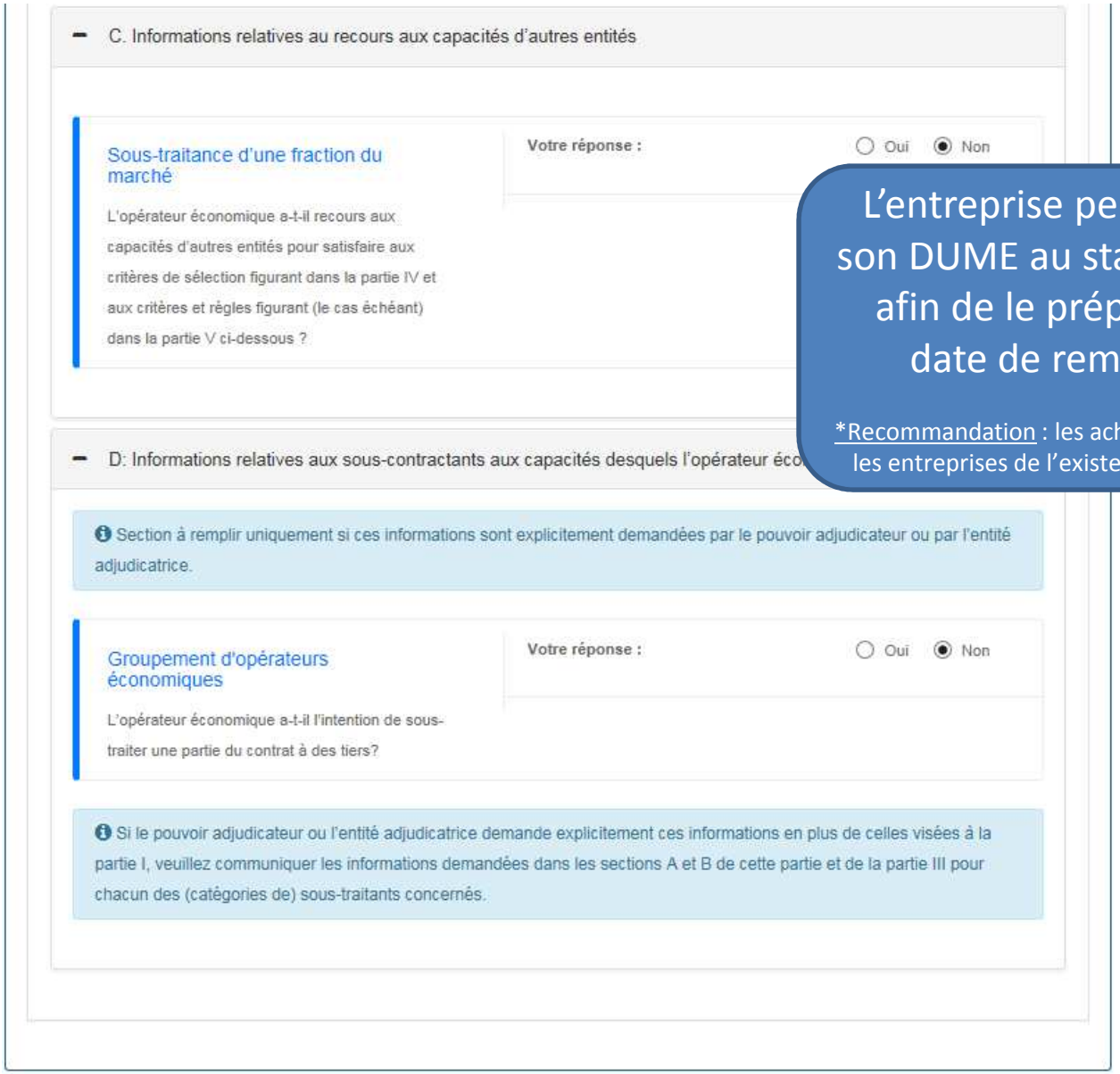


L'entreprise peut enregistrer son DUME au statut brouillon*, afin de le préparer avant la date de remise des plis

*Recommandation : les acheteurs peuvent prévenir les entreprises de l'existence de cette possibilité

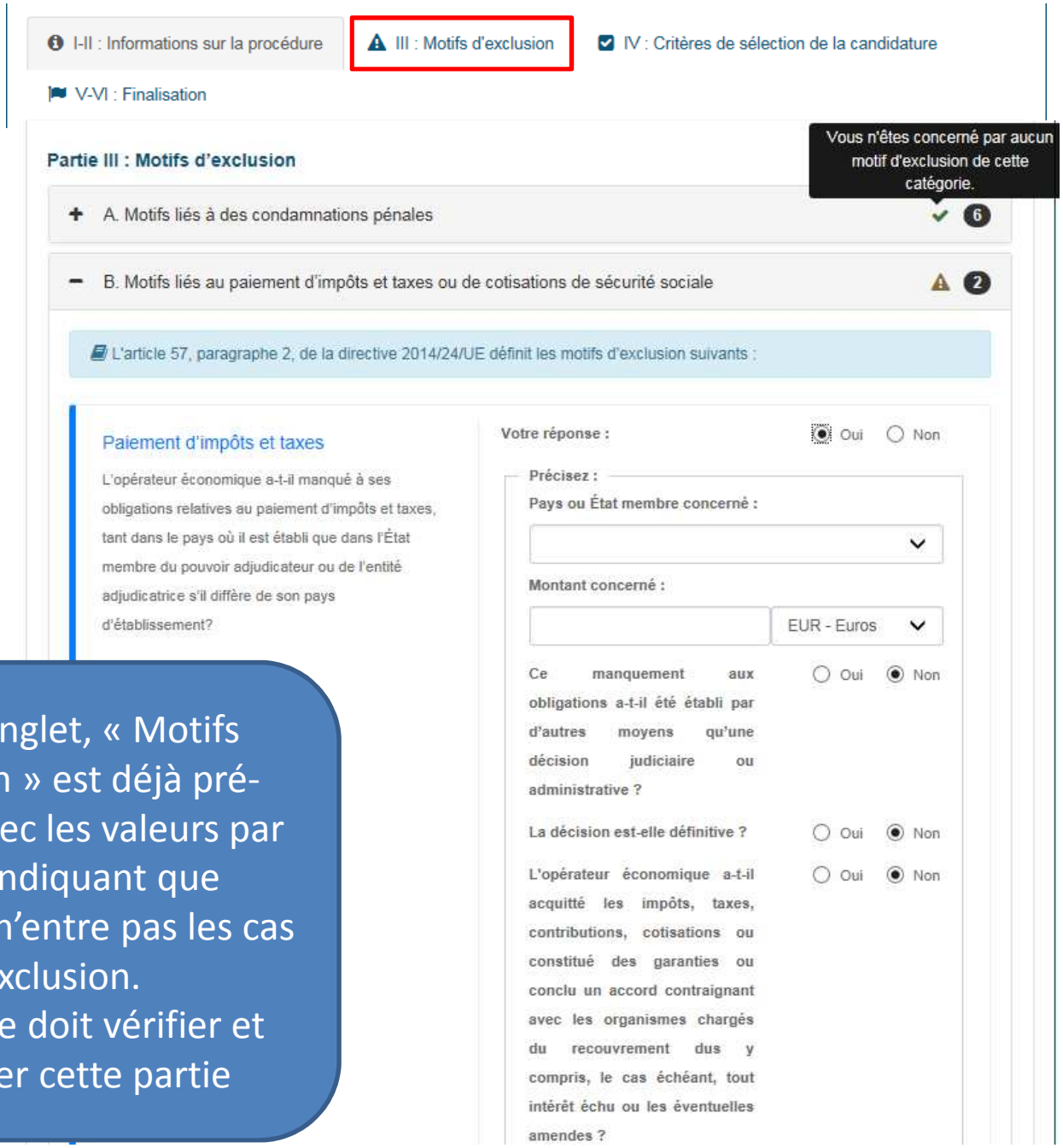


Le 2ème onglet, « Motifs d'exclusion » est déjà pré-alimenté avec les valeurs par défaut indiquant que l'entreprise n'entre pas les cas d'exclusion.
L'entreprise doit vérifier et compléter cette partie

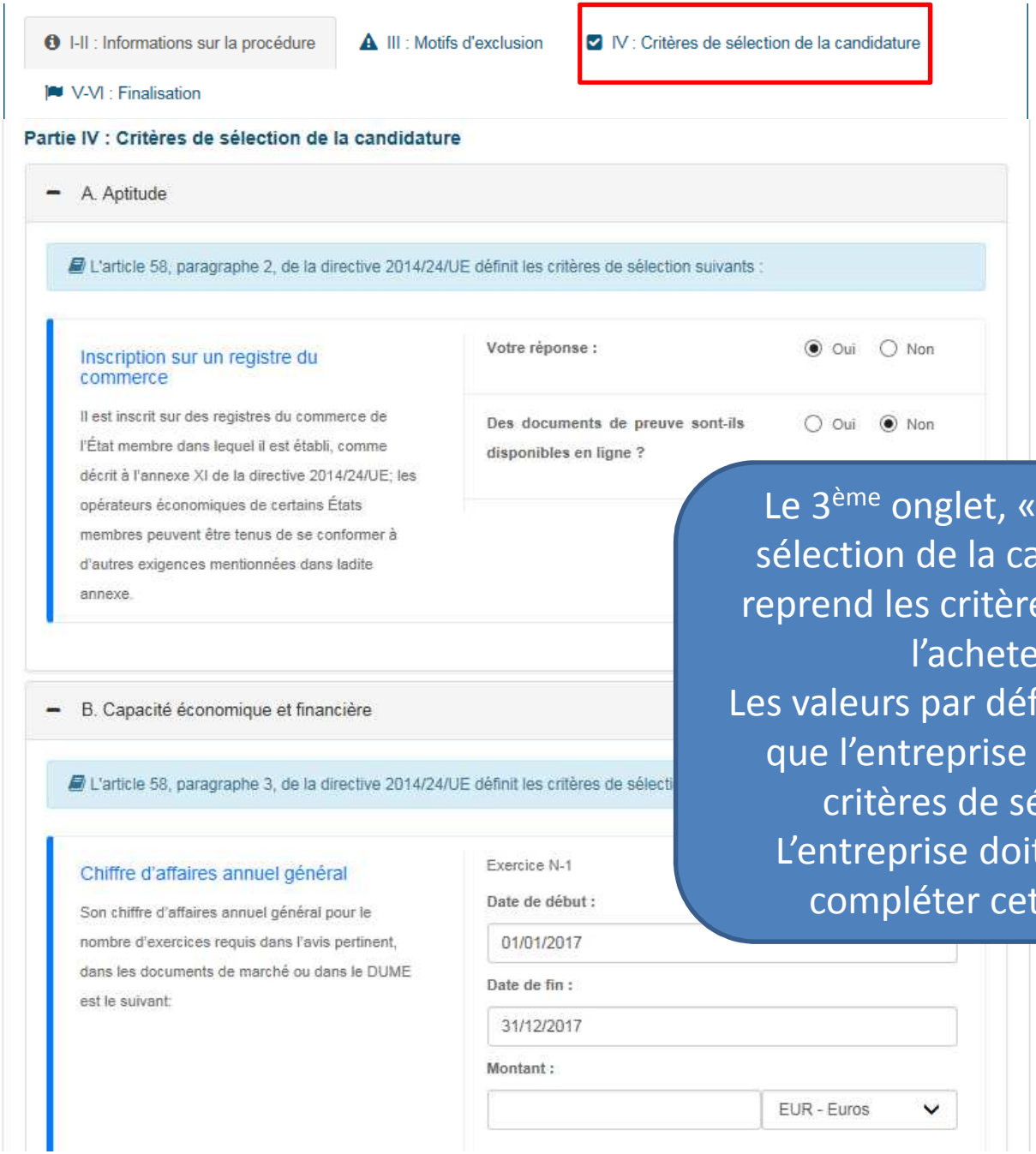


Le 3ème onglet, « Critères de sélection de la candidature » reprend les critères choisis par l'acheteur.
Les valeurs par défaut indiquent que l'entreprise répond aux critères de sélection.
L'entreprise doit vérifier et compléter cette partie

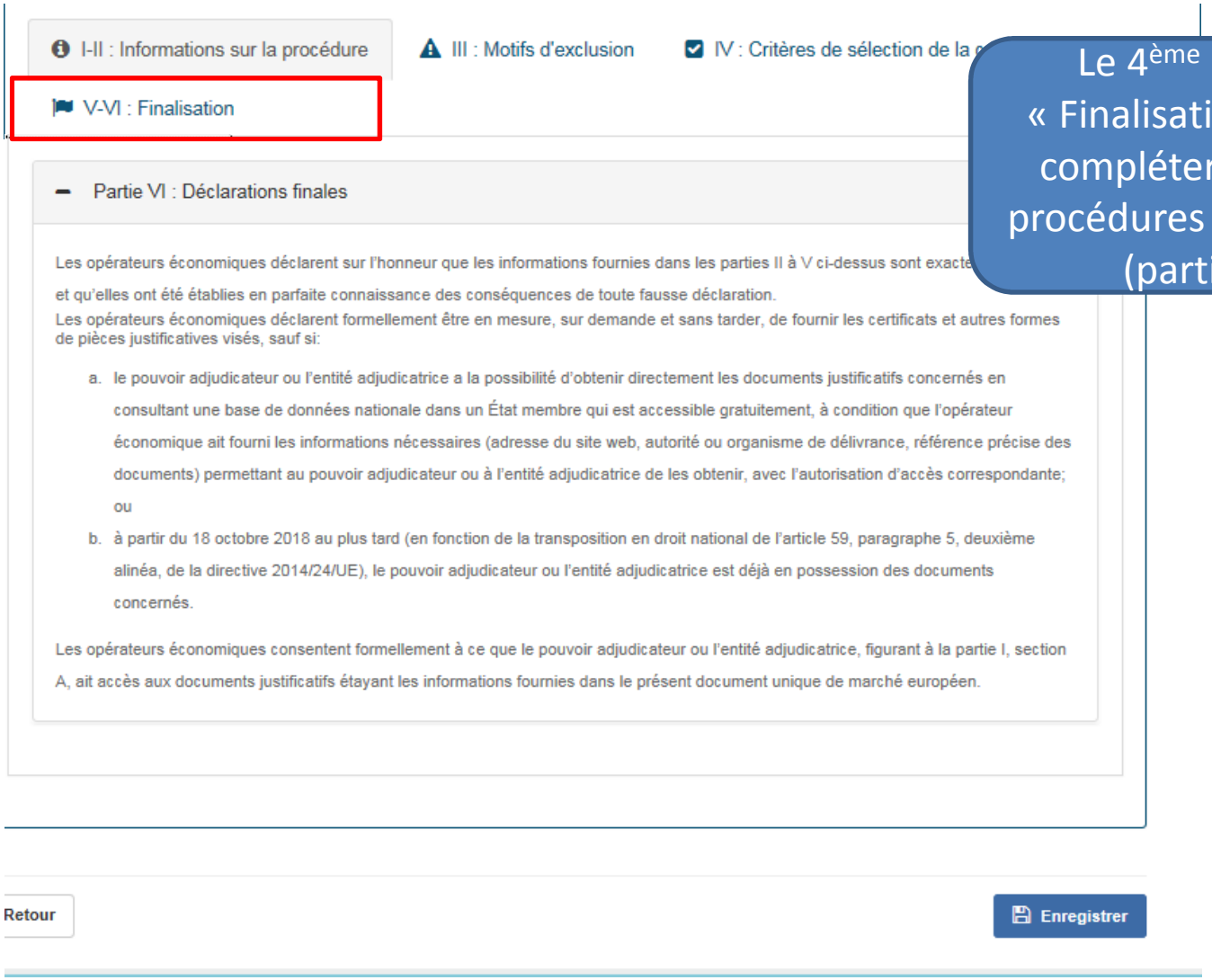


Le 4ème onglet, « Finalisation » est à compléter pour les procédures restreintes (partie V)

L'entreprise peut aussi rechercher un DUME déjà réalisé pour une réponse précédente et le reprendre

L'entreprise saisit la référence du DUME recherché et clique sur « Lancer la recherche

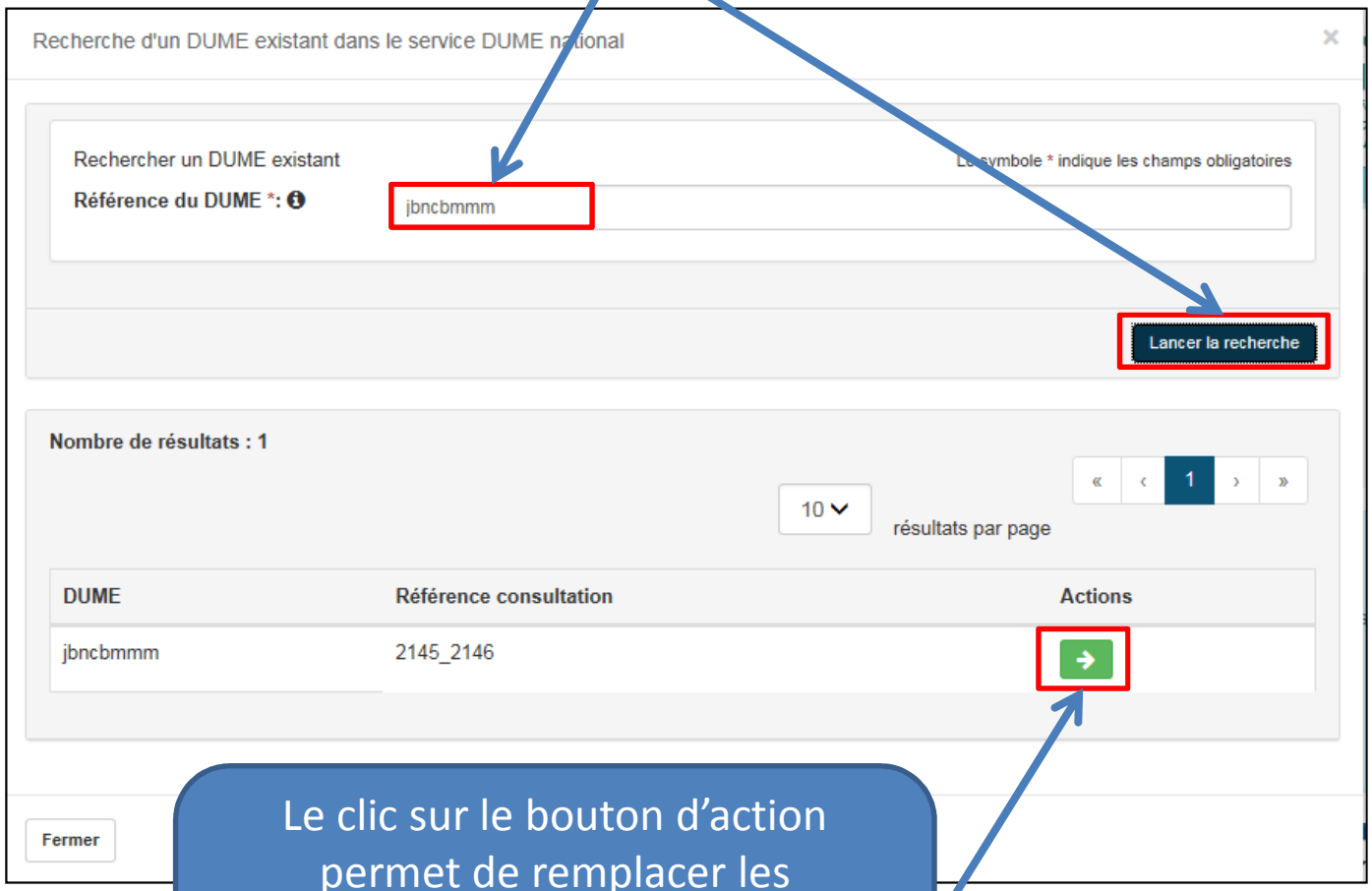


Le clic sur le bouton d'action permet de remplacer les informations saisies dans le DUME actuel par les informations contenues dans le DUME recherché

L'entreprise valide et enregistre son DUME, puis clique sur le bouton « Retour » en bas de page pour passer à l'étape de dépôt de son offre

L'entreprise peut télécharger une copie de son DUME

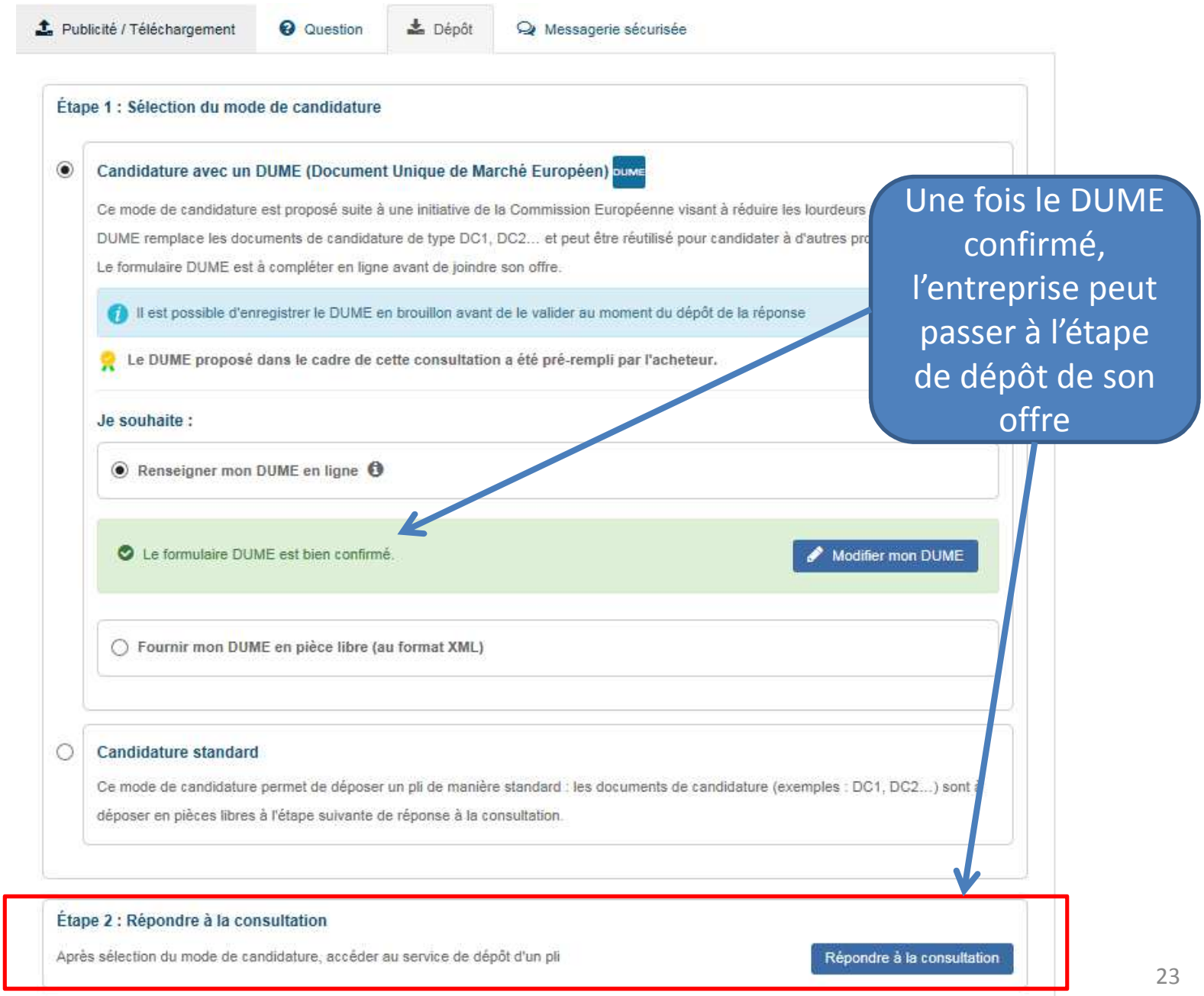


Une fois le DUME confirmé, l'entreprise peut passer à l'étape de dépôt de son offre

Le DUME validé est bien joint aux pièces de la réponse (au format PDF et au format XML).

Son numéro apparaît dans le nom du fichier
(Peut être utilisé sur le site du service national DUME)

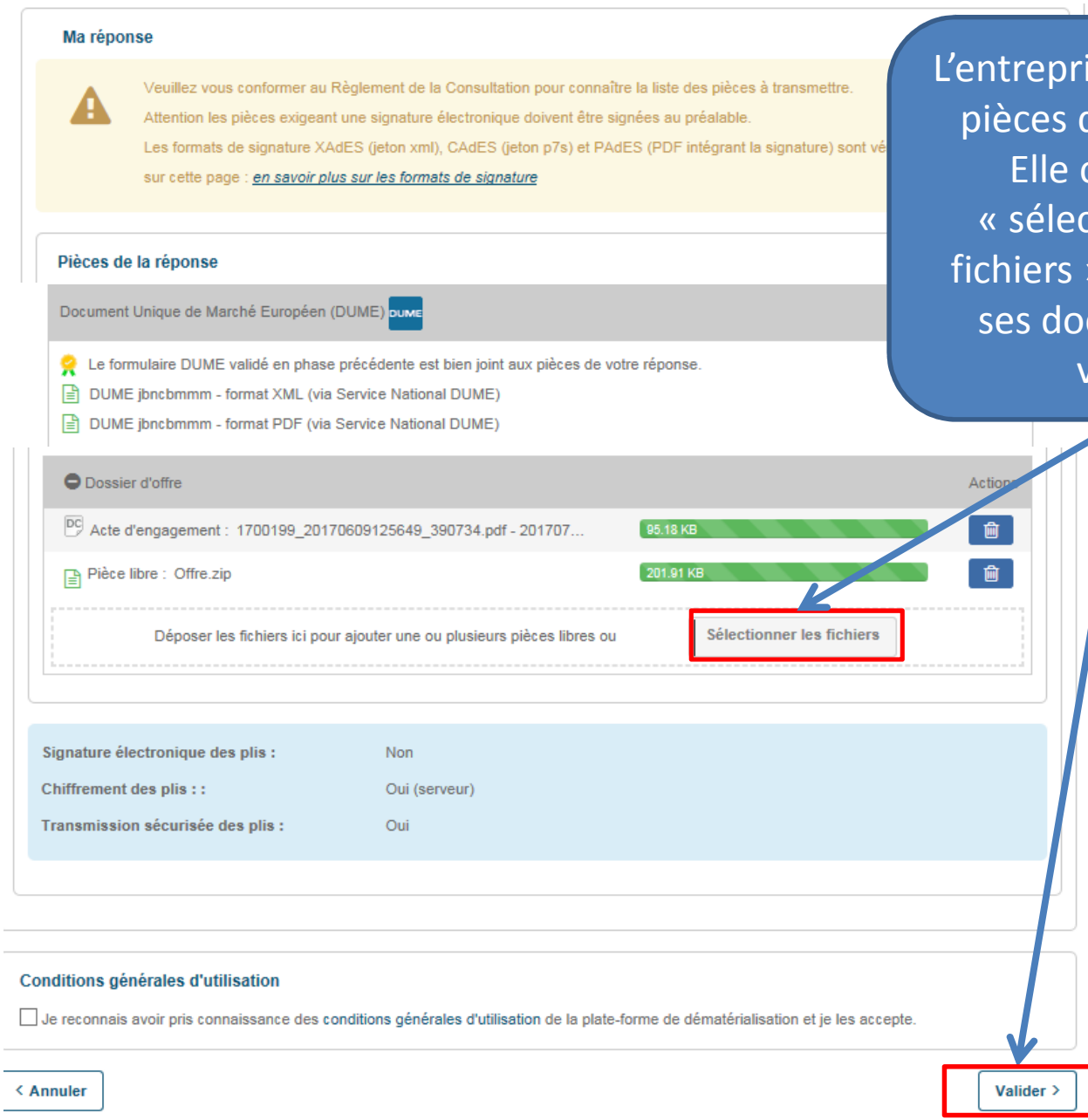


L'entreprise dépose les pièces de son offre. Elle clique sur « sélectionner les fichiers » puis ajoute ses documents et valide

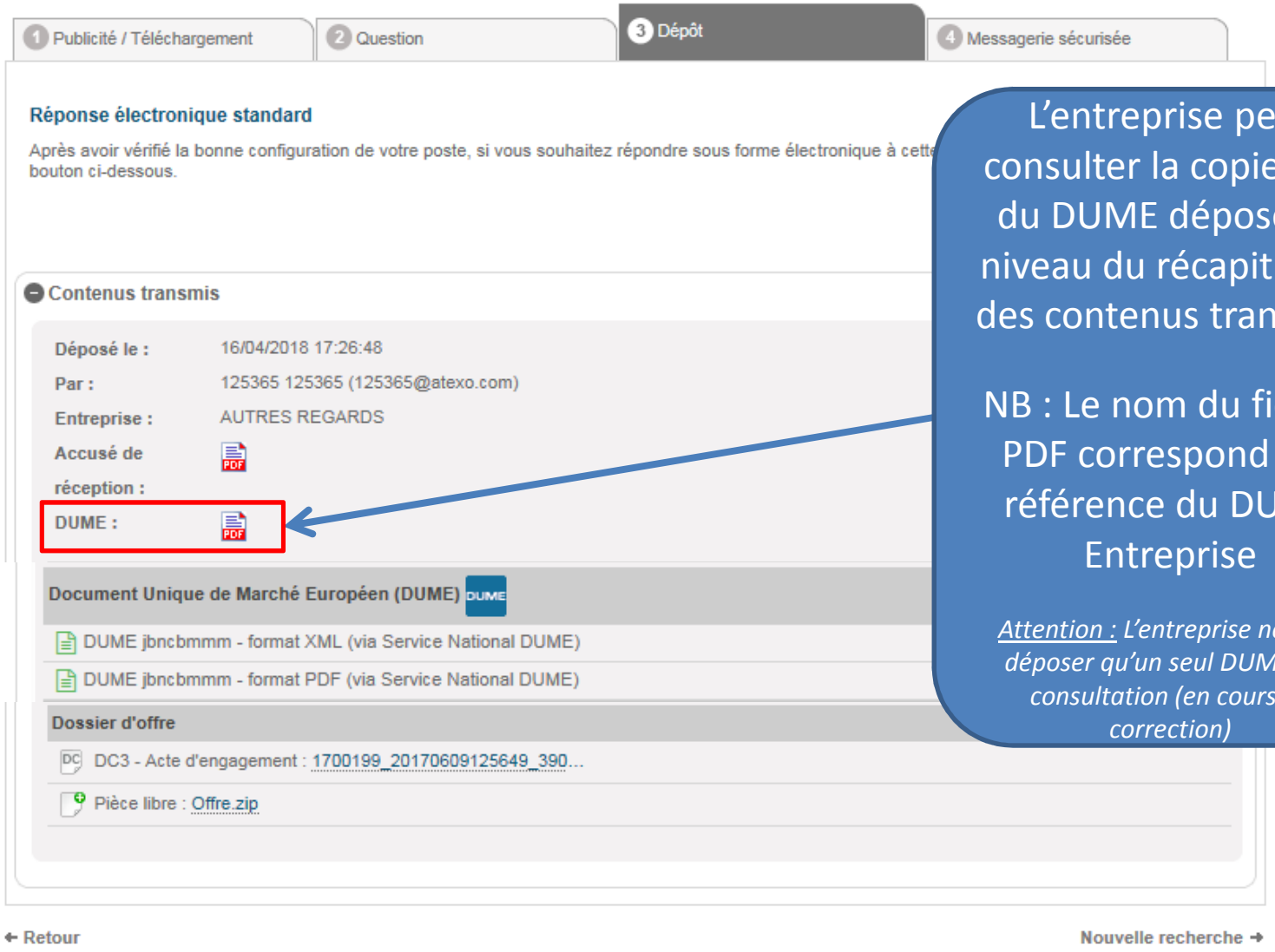


L'entreprise peut consulter la copie PDF du DUME déposé au niveau du récapitulatif des contenus transmis.

NB : Le nom du fichier PDF correspond à la référence du DUME Entreprise

*<u>Attention :</u> L'entreprise ne peut déposer qu'un seul DUME par consultation (en cours de correction)*

# Points d'attention et recommandations

- Il est possible de préparer sa candidature DUME à l'avance, car l'enregistrement au statut brouillon est possible

- Pour la réponse en groupement et/ou avec des sous-traitants:
  - Seul le mandataire qui dépose l'offre peut compléter son DUME en ligne sur PLACE
  - Les autres membres du groupement / les sous-traitants peuvent compléter un DUME sur le site du service national DUME (https://dume.chorus-pro.gouv.fr/), puis l'extraire afin que le mandataire l'ajoute en pièce libre dans la réponse dans PLACE.

  ➔ Evolution prévue pour le Lot 2 en octobre 2018

# Exemples d'évolutions prévues pour les lots suivants

- Correction de l'anomalie suivante :
  - L'option « Renseigner mon DUME en ligne » n'est pas proposée pour un deuxième dépôt de l'entreprise sur la même consultation

- Lot 2 d'octobre 2018
  - Gestion des cotraitants / sous-traitants
  - Proposition d'un DUME OE « vierge » aux opérateurs économiques sur la page de dépôt (si aucun DUME Acheteur n'est proposé)
  - Héritage des données du compte Entreprises dans les DUME
  - Utilisation des fonctionnalités E-Certis par les opérateurs économiques
  - …